

La Principale

Aux parents d'élèves de 3ème

Objet : Je fais les vœux d'orientation pour mon enfant à partir du 09/03/2023

Madame, Monsieur, chers parents,

Les conseils de classe du second trimestre qui se dérouleront d'ici quelques jours seront l'occasion d'examiner les intentions d'orientation pour votre enfant après la classe de troisième.

Cette procédure obligatoire est désormais informatisée. C'est donc en ligne, sur le portail Scolarité Services, **avec vos codes parents Educonnect**, rubrique « orientation » que vous choisirez **entre le 09/03/2023 et le 19/03/2023 (délai de rigueur)** une poursuite d'études vers la classe de Seconde générale ou professionnelle ou la première année de C.A.P, en indiquant et validant vos préférences par ordre de priorité.

Cette saisie des vœux, se fait soit directement sur le site du Ministère, soit via l'ENT.

⇒ **Liens d'accès à la saisie ici** (Ctrl+ clic pour ouvrir les liens) : <https://educonnect.education.gouv.fr/> et là : [Educonnect via l'ENT](#)

⇒ **Si besoin, le tuto pour créer votre compte Educonnect est accessible sur l'ENT, ici** (pièce jointe en bas de la page de redirection sur l'ENT) : [Tuto pour créer votre compte](#)

Après le conseil de classe du 2^{ème} trimestre, vous devrez vous reconnecter pour prendre connaissance et accuser réception des avis provisoires du conseil de classe. Vous pourrez alors poursuivre la réflexion et le dialogue avec le professeur principal, et la psychologue de l'Éducation Nationale.

Avec l'ensemble des professeurs principaux, la Psychologue conseillère d'orientation, le pôle administratif et la Direction, nous nous tenons à votre disposition pour vous accompagner.

Et en cas de difficulté technique ou informatique, barrière de la langue, divergences entre les deux parents, etc..., n'hésitez pas à vous manifester sans tarder auprès du professeur principal ou du secrétariat de direction, nous vous aiderons.

Bien à vous,

La Principale,


G. BIBES-PORCHER

